

RAPPORT D'ACTIVITE

RANDOGNE, BLOCHE, « BLOCHE 2000 »

MARS - AVRIL 2002



F. MARIÉTHOZ

A.R.I.A

Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes
(Novembre 2002)

RANDOGNE (VS), BLUCHE, PROJET « BLUCHE 2000 »	2
Rapport d'activité ARIA BL2002	2
Situation géographique	2
Dates de l'opération	2
Liste des participants	2
Circonstances et déroulement des travaux	2
Objectifs et méthode de fouille	5
Description de la séquence sédimentaire et archéologique	5
Coupe 12, logs 1 à 5 (fig. 3)	5
Coupe 13, logs 1 et 2 (fig. 4)	5
Coupe 14, log 1 (fig. 4)	5
Coupe 14, log 2 (fig. 4)	6
Coupe 14, log 2 (fig. 4)	7
Coupe 14, log 2 (fig. 4)	8
Coupe 14, log 3 (fig. 4)	8
Proposition de corrélation des couches	8
Les structures	8
Stratigraphie générale interne des structures	8
La tombe T16	8
La tombe T17	9
La tombe T18	10
La tombe T19	11
La tombe T20	11
La fosse UT39	12
Bilan	12
ANNEXE : Listing du mobilier des tombes	13

RANDOGNE (VS), BLUCHE, PROJET « BLUCHE 2000 »

Rapport d'activité ARIA BL2002

Situation géographique :

Localisation : commune de Randogne, village de Bluche, une centaine de mètres au nord-ouest de l'auberge « Le Petit Paradis », dans un léger ensellement situé en bas de pente.

Code du site : BL02

Coordonnées : CN 1287, 604'336 – 128'721 (point central de la fouille 2002).

Altitude : 1284 m.

Le chantier archéologique de Randogne, Bluche 2002, projet «Bluche 2000 », est situé à l'est du bâtiment A, à l'emplacement du tunnel d'accès au garage souterrain et des box de parking extérieurs, à environ 15m au nord des tombes 3 et 4 fouillées en 2001.

Dates de l'opération :

Fouille : du 25 mars au 10 avril 2002 ; rangement et archivage : 11 avril 2002 ; nettoyage du matériel osseux, saisie informatique et rapport : du 3 au 24 octobre 2002.

Liste des participants :

A.R.I.A. S.A.

Philippe Curdy	archéologue
Flamur Dalloshi	fouilleur qualifié
Jean-Philippe Dubuis	infographiste, photographe
Gabriele Giozza	archéologue
François Mariéthoz	archéologue, anthropologue, chef de projet
Manuel Mottet	archéologue
Urs Mischler	fouilleur qualifié, laborantin
Bajram Muratti	fouilleur qualifié
Dean Quinn	archéologue, infographiste
Muriel Ramoni	infographiste

SBMA / Archéologie cantonale Martigny

Claude-Eric Bettex	topographe
--------------------	------------

Circonstances et déroulement des travaux

Le site archéologique de Bluche, découvert le 25 juin 2001 lors de la surveillance d'une tranchée au nord du bâtiment A, a déjà donné lieu à deux campagnes de fouilles en été et en automne 2001. Au sud de ce bâtiment se développe une nécropole dont 11 tombes ont été repérées et fouillées (rapport d'activité ARIA SA, 2002 ; rapport préliminaire Archéodunum SA, 2002). Le mobilier associé à deux de ces sépultures est caractéristique de la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. Au nord du bâtiment, des structures de combustion, dont une a livré des fragments de céramique, et des trous de poteaux semblent indiquer la présence d'un habitat contemporain des tombes datées.

Suite à ces découvertes, le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA) a effectué des sondages préliminaires, puis des sondages exploratoires, à l'est du bâtiment A, avant les travaux d'aménagement du tunnel d'accès au garage souterrain (fig. 1). Ce secteur, utilisé comme dépôt de matériel de chantier pour la construction du bâtiment, avait déjà été partiellement terrassé, puis recouvert d'une couche de remblai assurant la stabilité et l'horizontalité du sol. Les sondages ont mis

au jour cinq structures de combustion interprétées comme des sépultures à incinération (fig. 2). Un mandat a été attribué à l'entreprise ARIA SA pour la fouille de ces structures.

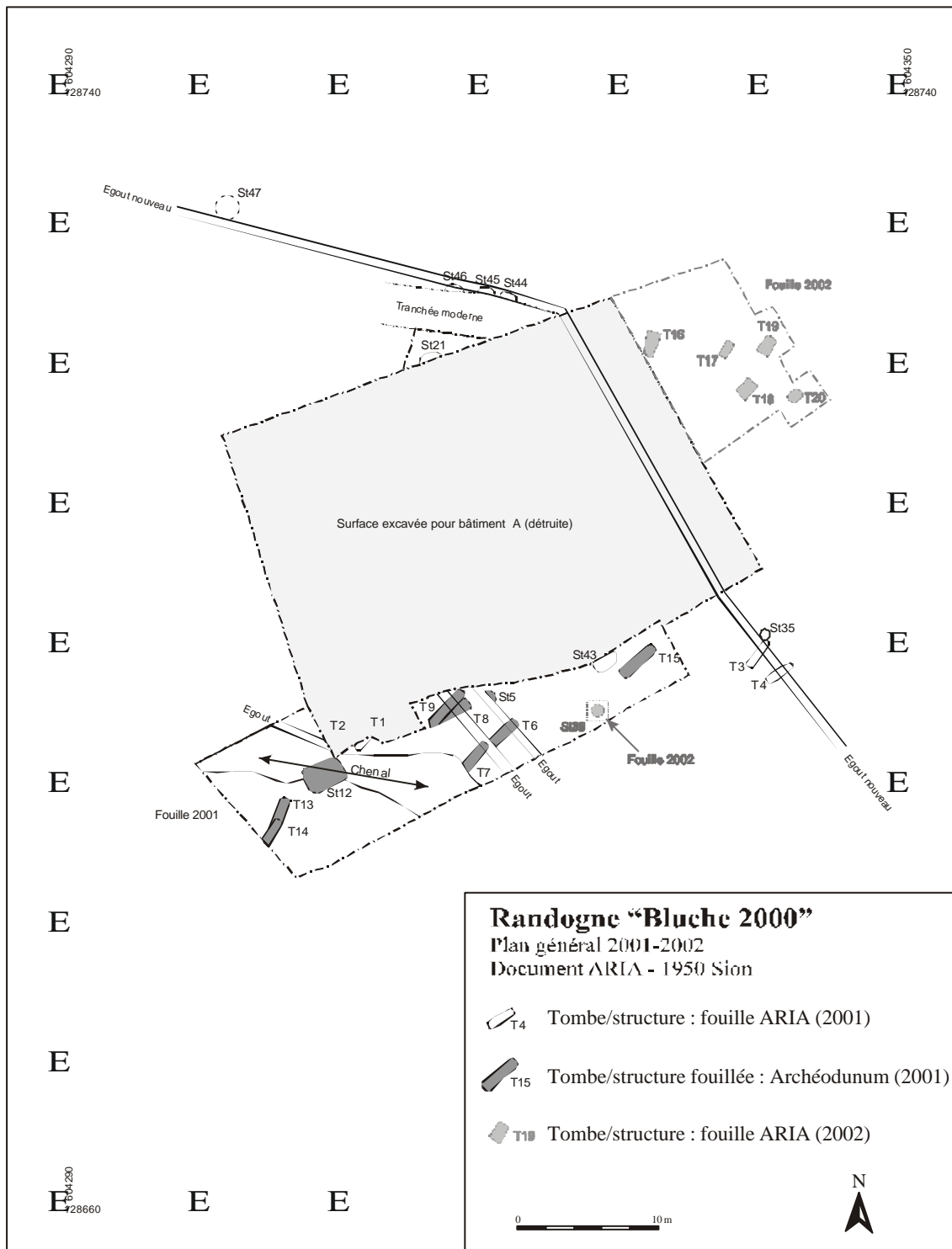


Figure 1 : Plan général de situation des fouilles archéologiques 2001 et 2002.

Les contraintes du planning des travaux de construction ne nous laissant que deux semaines pour cette intervention, il était prévu, dans un premier temps, de documenter le contexte stratigraphique et le niveau d'apparition des structures avant de prélever les structures entières et de les fouiller en un autre lieu. La première semaine (25-29 mars) a donc été consacrée à l'étude du contexte stratigraphique, à la préparation de la surface pour permettre un coffrage des structures et au relevé du niveau d'apparition

de ces structures. Le jeudi 28 mars, nous avons été informé par l'architecte, M. Rossier, que le début des travaux de terrassement était retardé. Cette modification du planning nous a permis d'entreprendre dès lors la fouille *in situ* des structures funéraires, opération qui s'est prolongée jusqu'au 9 avril.

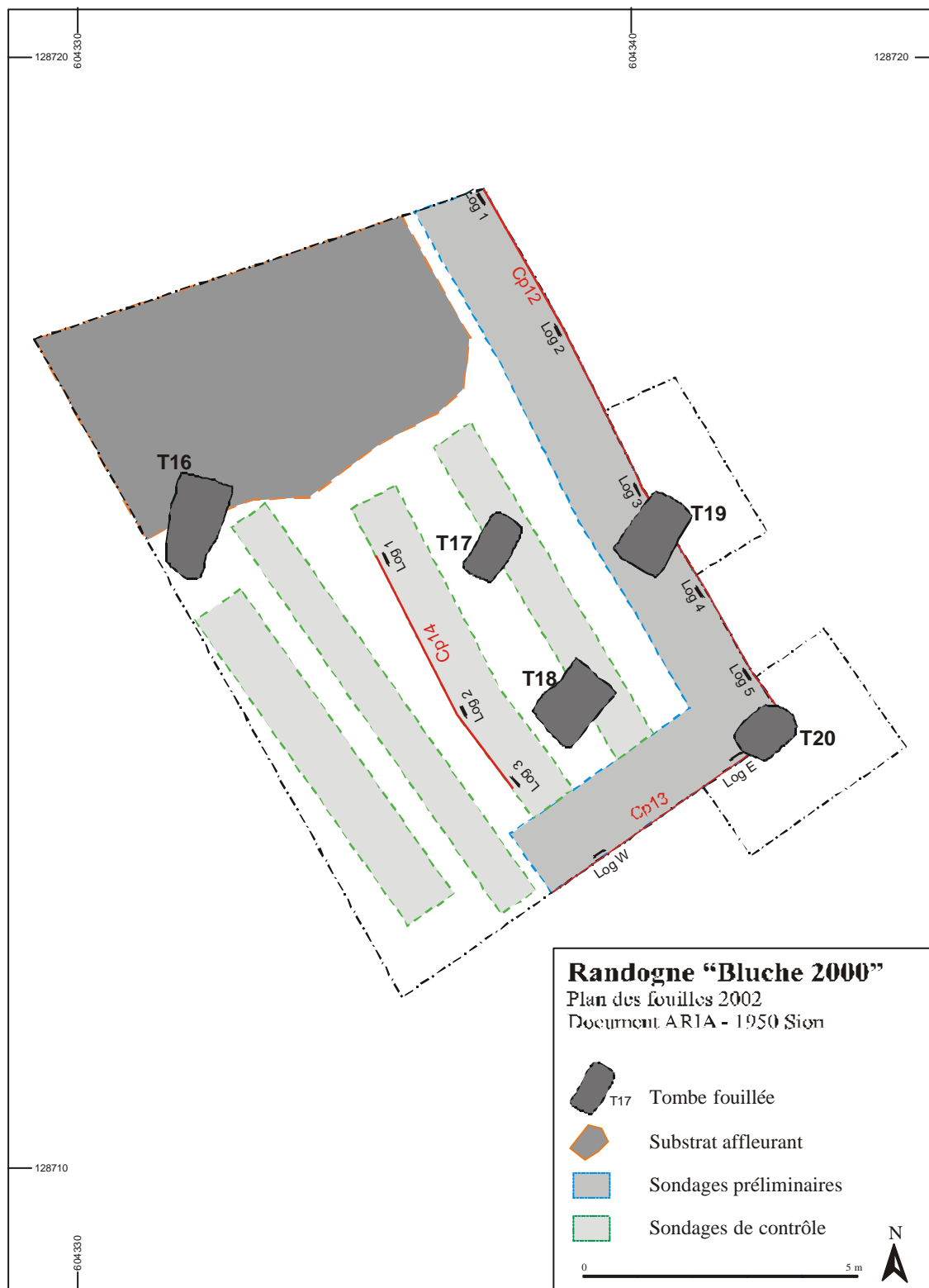


Figure 2 : Plan de l'intervention et des découvertes archéologiques en 2002.

Objectifs et méthode de fouille

Quatre objectifs prioritaires ont été définis :

- définition d'ensembles sédimentaires anthropiques et leur intégration dans la stratigraphie générale du site,
- documentation détaillée des bois carbonisés pour une reconstitution d'éventuels contenants pour les corps incinérés,
- prélèvement minutieux du mobilier archéologique, pour restauration et études, même aux dépens des vestiges osseux,
- documentation détaillée de la disposition des ossements calcinés et du mobilier, permettant une restitution des pratiques funéraires.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons débuté nos travaux par une étude des coupes de terrain. Une première estimation de ces dernières a rapidement montré qu'un relevé par logs était suffisant pour situer le niveau d'insertion des vestiges anthropiques.

Les structures ont été fouillées finement, avec relevé au 1/5^e au cadre à dessin des bois carbonisés, du mobilier et des os calcinés et étude des détails de l'agencement des bois.

Le mobilier a été coté et prélevé selon une numérotation continue, les pièces les plus fragiles étant plâtrées avant prélèvement. Les os calcinés ont également été cotés mais, en raison de la très grande fragmentation, prélevés par groupe et par décapage afin de pouvoir assembler au mieux des éléments dispersés d'un même os.

Description de la séquence sédimentaire et archéologique

Coupe 12, logs 1 à 5 (fig. 3)

1. Humus, sable limoneux brun peu compact, gravillonneux, avec nombreuses racines.
2. Limon sableux gris verdâtre, compact, plastique, traces de racines, rares graviers et quelques charbons.
3. Limon sableux gris verdâtre à beige, compact, gravillonneux, avec de nombreuses pierres de 4 à 8 cm.
4. Limon sableux jaunâtre, compact, avec graviers et gravillons ~70%.

Coupe 13, logs 1 et 2 (fig. 4)

1. Humus, sable limoneux brun peu compact, gravillonneux, avec nombreuses racines.
2. Limon sableux gris verdâtre, compact, plastique, traces de racines, rares graviers et quelques charbons.
3. Limon sableux gris verdâtre à beige, compact, gravillonneux, avec de nombreuses pierres de 4 à 8 cm.
4. Limon sableux jaunâtre, compact, avec graviers et gravillons ~70%.

Coupe 14, log 1 (fig. 4)

0. Déblais.
1. Limon peu sableux homogène gris verdâtre, petit cailloutis en faible quantité, traces de racines, scelle un niveau de pierres de 4 à 12 cm (réduction).
2. Limon peu sableux hétérogène gris verdâtre plus orangé, cailloutis plus dense que la couche 1 mais plus petits cailloux sans orientation préférentielle de 2 à 3 cm, quelques traces de charbon.
3. Limon sableux homogène beige verdâtre un peu orangé, cailloutis schisteux dense, quelques grandes pierres, de type plutôt morainique.

Bluche 2002	BL02
Séquence stratigraphique Coupe 12	
Echelle verticale et largeur logs au 1/10 Distance entre les logs non respectée	
Document ARIA, 1950 Sion	10.2002 / MR

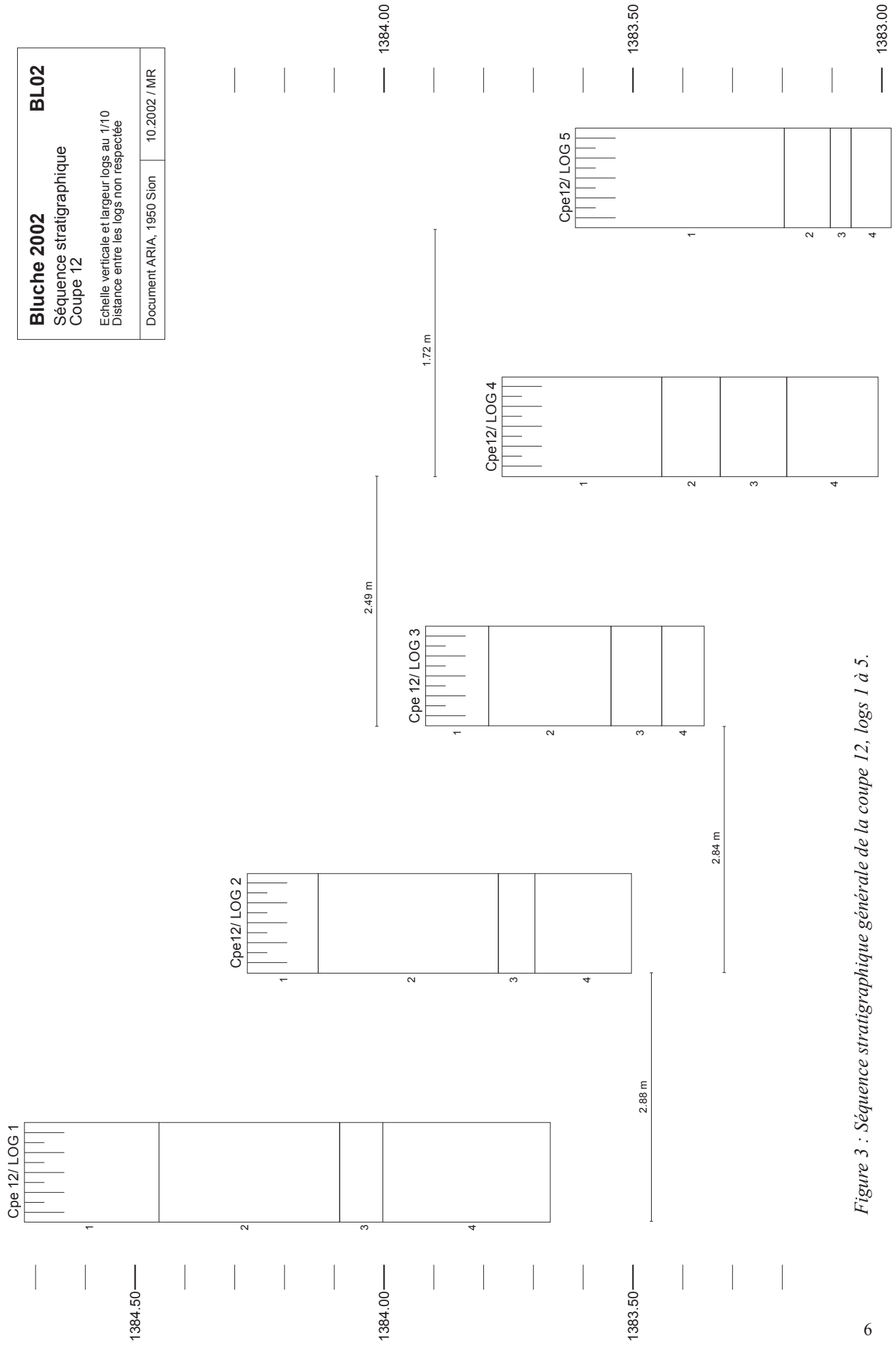


Figure 3 : Séquence stratigraphique générale de la coupe 12, logs 1 à 5.

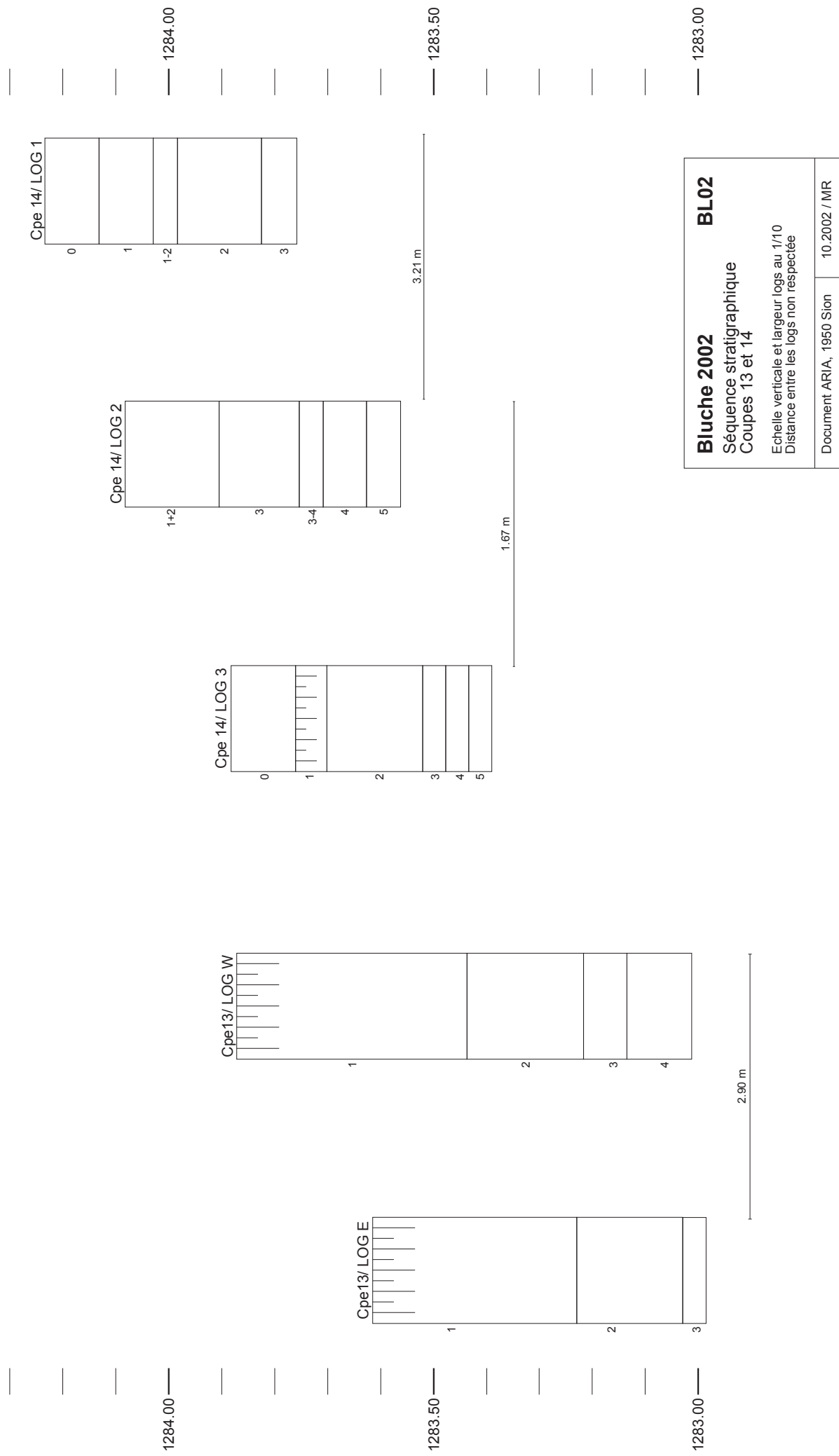


Figure 4 : Séquence stratigraphique générale des coupes 13, logs W et E, et 14, logs 1 à 3.

Coupe 14, log 2 (fig. 4)

1. Limon peu sableux humifère gras très bioturbé, semblable à 0) de CP14 log1
2. Cailloutis dense dans matrice semblable à celle de la couche 1.
3. Limon peu sableux homogène gris verdâtre, petit cailloutis en faible quantité, traces de racines, scelle un niveau de pierres 4 à 12 cm (réduction).
1. Limon peu sableux hétérogène gris verdâtre plus orangé, cailloutis plus dense que la couche 1 mais plus petits cailloux sans orientation préférentielle 2 à 3 cm, quelques traces de charbon.
2. Limon sableux homogène beige verdâtre un peu orangé, cailloutis schisteux dense, quelques grandes pierres, de type plutôt morainique.

Coupe 14, log 3 (fig. 4)

0. Remblais.
1. Humus.
2. Limon homogène gris taché gras fin.
3. Limon peu sableux homogène gris verdâtre, petit cailloutis en faible quantité, traces de racines, scelle un niveau de pierres 4 à 12 cm (réduction).
4. Limon peu sableux hétérogène gris verdâtre + orangé, cailloutis plus dense que la couche 1 mais plus petits cailloux sans orientation préférentielle 2 à 3 cm, quelques traces de charbon.
5. Limon sableux homogène beige verdâtre un peu orangé, cailloutis schisteux dense, quelques grandes pierres, de type plutôt morainique (sommet de la moraine remanié par ruissellement ?).

Proposition de corrélation des couches

	CP12–CP13	CP14 log1	CP14 log2	CP14 log3	CP6 (BL01)	CP10 (BL01)
remblais/déblais	-	0	1 + 2	0	-	-
humus	1	-	-	1	1	1
limon irrigation	2	1	3	2	2	2
érosion	3	interface 1-2	interface 3-4	3	2	3 (=11 ? ?)
structures	T19	-	-	-	3 + 4 (UT21)	-
substrat	4	2 + 3	4 + 5	4	5 à 7	4 (=12 ? ?)

Les structures

Stratigraphie générale interne des structures

- 1 : remplissage supérieur : limon sableux brun jaunâtre à gris verdâtre, hétérogène, peu compact, gravillonneux, avec des pierres de petite et moyenne dimension de 3 à 10 cm ;
- 2 : bois carbonisés : planches et rondins de bois carbonisés de 10 à 100 cm de longueur et de 5 à 20 cm de largeur ou diamètre, disposés sur 1 à 3 couches et colmatés par les limons sableux supérieurs ;
- 3 : à la base, couche de cendres, charbons, os humains brûlés et mobilier calciné ou non ;
- 4 : base et bords de la fosse, substrat rubéfié sur 1 à 5 cm d'épaisseur.

La tombe T16 : (UT65, remplissage ; UT66, bois carbonisés ; UT67 et UT69, cendres, charbons et os humains ; UT68, creusement de la fosse ; UT70, perturbation moderne ; UT48, substrat)

Structure en fosse déjà partiellement détruite par des travaux de terrassement, apparaissant directement sous le remblai de la zone de dépôt de matériel du chantier de construction. La fosse a une forme

légèrement trapézoïdale (fig.5), d'une longueur de 185 cm (axe N-NE/S-SW) pour une largeur de 100 cm au nord et de 70 cm sud. La profondeur maximale conservée de la fosse est de 25 cm.

Mobilier : Fer : 1 couteau, 35 clous de sandales
Bronze : 2 fibules à cabochon (fig.6), 1 monnaie, 1 bague, divers fragments indéterminés
Verre : 1 perle, 1 fragment indéterminé
Céramique : 1 gobelet à revêtement argileux et décor guilloché

Datation proposée : fin 2^e – début 3^e siècle AD¹.



Figure 5 : Vue générale de la tombe T16 en cours de fouille.

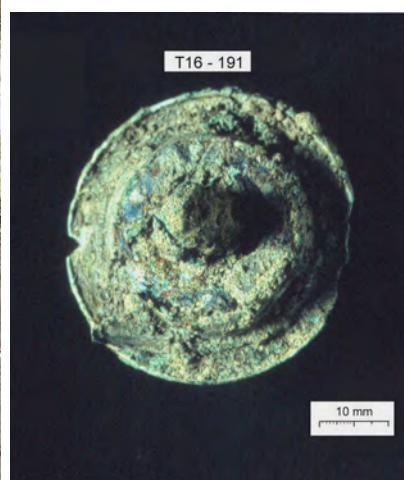


Figure 6 : fibule à cabochon avant restauration.

La tombe T17 : (UT 49, 50, 55 et 56)

Structure en fosse dont la partie supérieure est érodée. La fosse (UT50) est de forme rectangulaire, 120 X 65 cm pour une profondeur maximale conservée de 25 cm (grand axe NE/SW). Cette structure ne contient pas de lit de bois calcinés mais, sous le remplissage supérieur (UT49), un comblement différencié avec, sur le grand côté nord, une couche de limon sableux brun noirâtre gravillonneux avec pierres de 3-10 cm (UT56), alors qu'au centre et au sud le remplissage se compose d'un limon sableux rouge orangé, peu gravillonneux, avec quelques charbons et pierres de 3-8 cm (UT55) (fig.7). La transition entre les deux couches de remplissage est graduelle.

¹ Les premières estimations de datation du mobilier ont été proposées par Olivier Paccolat, archéologue SBMA et TERA Sàrl, que nous remercions chaleureusement.

Mobilier : 54 clous de sandales en fer et 9 fragments de métal indéterminés.



Figure 7 : Vue générale de la tombe T17 en cours de fouille.

La tombe T18 : (UT59, remplissage supérieur ; UT60, bois carbonisés ; UT61; UT72 ; UT73 et UT74, rubéfaction en fond de fosse)

Structure en fosse dont la partie supérieure est érodée. La fosse (UT61) est de forme rectangulaire, 130 X 95 cm pour une profondeur maximale conservée de 33 cm (grand axe NE-N/SW-S). Le niveau de cendres, os et mobilier (UT72) repose partiellement sur un niveau de charbons (UT73).

Mobilier : Fer : 1 clou, 1 agrafe et 1 objet indéterminé (lame de couteau dans son étui?)
Céramique : 1 coupe, imitation de sigillée, estampillée (fig. 8 et 9)

Datation proposée : fin 2^e – début 3^e siècle AD.



Figure 8 : Profil de la coupe estampillée.



Figure 9 : Détail de l'estampille.

La tombe T19 : (UT51 ; UT52, substrat rubéfié ; UT53, remplissage supérieur ; UT54 ; UT63 ; UT64 et 71, cendres, charbons, os calcinés et mobilier)

Structure en fosse dont la partie supérieure est érodée. La fosse (UT54) est de forme trapézoïdale, d'une longueur de 135 cm (axe NE-N/SW-S) pour une largeur de 80 cm au nord-est et de 95 cm sud-ouest. La profondeur maximale conservée de la fosse est de 27 cm. Les bois carbonisés (UT63) étaient particulièrement bien conservés (fig. 10). La structure est partiellement détruite dans l'angle sud-ouest par une canalisation moderne (UT51).

Mobilier : Métal : 1 clou en fer et 2 fragments de métal indéterminés
Céramique : 1 jatte à épaule carénée

Datation proposée : fin 1^{er} -3^e siècle AD



Figure 10 : Vue générale de la tombe T19 en cours de fouille.

La tombe T20 : (UT57, remplissage supérieur ; UT58, bois carbonisés et os calcinés)

Structure en fosse dont la partie supérieure est très érodée. La fosse (UT62) est de forme sub-rectangulaire, 100 X 80 cm pour une profondeur maximum conservée de 17 cm (grand axe NE /SW). Cette structure ne contenait que très peu d'os calcinés et aucun mobilier.

La fosse UT39

La fosse, de forme circulaire d'un diamètre de 95 cm pour une profondeur conservée d'environ 15 cm était remplie d'un limon brun noirâtre, riche en charbon, mais sans mobilier ni aménagement particulier. Elle aurait dû être fouillée lors de la campagne d'octobre à décembre 2001, mais en raison de la piste de chantier aménagée au-dessus, elle avait été ignorée lors de ces travaux.

Bilan

La petite nécropole romaine découverte à Bluche se révèle extrêmement importante à plus d'un titre. Malgré le grand taux de fragmentation des os calcinés, elle permettra une étude approfondie de pratiques funéraires seulement décrites dans la littérature archéologique ancienne. En effet, elles paraissent semblables à celles des découvertes de Kippel en 1922 et 1927. On peut également les rapprocher des fosses à incinération directe (*busta*) fouillées à Martigny dans la nécropole de l'amphithéâtre en 1991. Les premières estimations de datation du mobilier concordent avec l'idée d'une acceptation relativement tardive du rituel de l'incinération dans le Valais central et le Haut-Valais.

A l'échelle du site, ces nouvelles découvertes permettent d'appréhender différemment les structures de combustion observées en 2001 au nord du bâtiment A (UT21, 46 et 47). Interprétées dans un premier temps comme les vestiges d'un habitat lié à la nécropole à inhumation celtique, elles apparaissent maintenant plutôt comme les témoins d'une extension de la nécropole à incinération romaine en direction de l'ouest. La description des structures montre en tout cas de grandes similitudes : insertion stratigraphique, fosses à bords subverticaux et fond rubéfiés, lit de gros bois carbonisés, os calcinés. Un profil de gobelet en pâte grise, découvert dans l'une de ces structures (UT46), pour lequel une datation La Tène finale avait été précédemment proposée, pourrait également être contemporain des incinérations.

Le dernier élément que nous souhaitons relever ici est l'absence totale d'information provenant de la zone excavée pour la construction du bâtiment A. Au vu de l'extension des vestiges, nécropole romaine à l'est et au nord du bâtiment, nécropole celtique au sud, et de certaines tombes partiellement détruites par l'excavation, il apparaît maintenant clairement qu'une importante partie du site a disparu lors du terrassement initial (fig. 1). Il importera donc de poursuivre l'observation généralisée préliminaire à tous travaux dans le secteur de la construction, et notamment à l'ouest de celle-ci où des liens entre les deux nécropoles pourraient être encore observés.